

DIRECTION DE L'INFORMATION & COMMUNICATION

Communiqué de presse Numéro : PAPS/CMD/005/2023

Date : 13 mars 2023

Venue : Addis Abéba, Éthiopie

Vingt-cinquième (25^{ème}) RÉUNION STATUTAIRE DU GROUPE DES SAGES

La 25^{ème} réunion statutaire du Groupe des Sages s'est tenue les 12 et 13 mai 2023, au siège de l'Union africaine, à Addis Abéba, en Éthiopie. Les cinq (5) membres du Groupe ont participé à la réunion statutaire à savoir : S.E. Domitien Ndayizeye, ancien Président du Burundi et Président du Groupe des Sages, S.E. Phumzile Mlambo-Ngcuka, ancien Vice-Président de l'Afrique du Sud, S.E. Amre Moussa, ancien Ministre des Affaires étrangères de l'Égypte et ancien Secrétaire général de la Ligue des États arabes, l'hon. Mme la Juge Effie Owuor de la République du Kenya et le Professeur Babacar Kante de la République du Sénégal.

L'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité, a prononcé une allocution d'ouverture et a souhaité la bienvenue aux membres du Groupe des Sages au nom du Président de la Commission. Le Commissaire a également remercié le Groupe pour son soutien individuel et collectif inlassable au travail du Président et du Conseil de paix et de sécurité, et son engagement à faire taire les armes en Afrique. Il a en outre fait une communication au Groupe sur les efforts déployés par le Président de la Commission, afin d'assurer un cessez-le-feu au Soudan en coordination avec de multiples parties prenantes.

Alhaji Sarjoh Bah, PhD, Directeur de la direction de gestion des conflits a présenté l'état de la paix et de la sécurité en Afrique qui a souligné les développements en Éthiopie, au Soudan, l'état de mise en œuvre de l'Accord de paix au Soudan du Sud, les transitions politiques au Mali, au Burkina Faso et en Guinée et les efforts déployés par le Groupe de haut niveau pour la Libye en faveur du processus de réconciliation dans le pays.

S.E. Phumzile Mlambo-Ngcuka, en tant que membre du Groupe de haut niveau, qui a facilité les pourparlers de paix en Éthiopie, a fait une communication au Groupe sur l'état de mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités (CoHA), signé par le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie (FDRE) et le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). Mlambo-Ngcuka a en outre fait une communication sur ses consultations avec les femmes éthiopiennes et a souligné la nécessité de leur participation significative à la mise en œuvre du CoHA.

S.E. Domitien Ndayizeye et le Professeur Kante ont rendu compte des missions d'enquête qu'ils ont effectuées en République centrafricaine et en République du Tchad. Ils ont souligné la nécessité pour la Commission d'accompagner les pays en transition avec tous les outils à sa disposition.

L'Hon. la Juge Effie Owuor a fait une communication aux membres du Groupe sur les activités de diplomatie préventive entreprises en étroite collaboration avec la Mission d'observation électorale de la CEDEAO, afin de promouvoir une atmosphère pacifique au milieu des tensions à la suite de l'annonce des résultats des élections au Nigeria.

Sur la base des différentes présentations et communications reçues, et conformément aux modalités de fonctionnement du Groupe des Sages adoptées lors de la 100^{ème} réunion du Conseil de paix et de sécurité, le Groupe a formulé les observations et recommandations suivantes :

1. **Se félicite** de "l'Accord sur une paix durable à travers la cessation des hostilités", signé le 02 novembre 2022, à Prétoria, en Afrique du Sud, par le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), dans le cadre du processus de paix facilité par l'UA;
2. **Félicite** les parties pour l'appropriation et le leadership dont elles ont fait preuve dans le règlement du conflit dans le nord de l'Éthiopie, et pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'accord de paix ; et **exhorte** les parties à faciliter la participation des femmes et des jeunes à ce processus ;
3. **Rappelle** le conflit en cours entre les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide, et ses conséquences désastreuses sur la population soudanaise dans le pays face à la crise humanitaire; **rappelle en outre** les communiqués du Conseil de paix et de sécurité de l'UA du 16 avril 2023 et de la Session ministérielle spéciale sur le Soudan du 20 avril, ainsi que l'appel du Président de la Commission à un cessez-le-feu, les 15 avril et 06 mai 2023. Et à cet égard, **réitère** l'appel à la création de couloirs humanitaires, à un libre accès humanitaire et à l'évacuation des civils blessés. **Réitère en outre** l'appel lancé à la communauté internationale à conjuguer ses efforts, afin de s'engager résolument et rapidement dans une action collective visant à faire taire les armes au Soudan ;
4. **Exprime** sa solidarité avec les soudanais et **salue** leurs efforts, en particulier les efforts des mécanismes nationaux sur le terrain, tels que les Comités de résistance et le Croissant-Rouge soudanais ;
5. **Se félicite** de la Déclaration d'engagement de Djeddah en vue de protéger les civils soudanais, signée le 15 avril 2023, par les parties belligérantes, et **appelle** les deux parties à mettre en œuvre les dispositions qui y sont énoncées, afin de faire taire définitivement les armes au Soudan, et **appelle en outre** les parties à tenir compte des besoins particuliers des femmes, des enfants et des personnes vulnérables ;
6. **Souligne** le rôle important de la société civile, y compris les femmes et les jeunes, dans toute négociation ultérieure à entreprendre vers le processus politique. Et à cet égard, **souligne** le rôle crucial d'un retour à un régime civil et **exprime** sa volonté d'accompagner le Soudan vers l'ordre démocratique ;
7. **Félicite** le peuple nigérian pour l'achèvement pacifique des élections présidentielles et législatives et **encourage** la poursuite de la consolidation démocratique ; ainsi que la République de Djibouti et celle du Bénin pour avoir organisé avec succès des élections législatives à ce jour en 2023 ;
8. **S'engage** à accompagner les pays en transition politique complexe, y compris le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Tchad et le Soudan ;
9. **S'engage en outre** à user de ses bons offices pour consolider la paix et **décide** d'accompagner les pays qui organisent des élections en 2023, à savoir la Sierra Leone, le Zimbabwe, l'Eswatini, la République démocratique du Congo (RDC) et le Libéria ;

10. **Décide en outre** de rester activement saisi des questions susmentionnées pour la période restante de son mandat ;
11. **Approuve** le rapport du Président du Groupe des Sages, présenté lors de la 1142^{ème} Session du Conseil de paix et de sécurité au niveau ministériel, tenue le 03 mars 2023 ;
12. **Exprime sa reconnaissance** à S.E. Domitien Ndayizeye, Président sortant du Groupe des Sages pour sa direction avisée, et **décide** d'élire le Professeur Babacar Kante de la République du Sénégal comme nouveau Président pour un mandat d'un an du 13 mai 2023 au 13 mai 2024 ;
13. **Attend avec intérêt** la tenue de la 14^{ème} Retraite de haut niveau des Envoyés spéciaux et Hauts Représentants de l'Union africaine prévue en octobre 2023 en Égypte.

Pour plus information, veuillez contacter :

M Paschal Chem-Langhee, Coordinateur de Communication | Département des affaires politiques, paix et sécurité | Commission de l'Union Africaine | Courriel : Chem-LangheeP@africa-union.org | Addis-Abeba, Éthiopie

Mlle Netsanet Tekeda Alemu, Point Focal | Département des affaires politiques, paix et sécurité | Commission de l'Union Africaine | Courriel : NetsanetT@africa-union.org | Addis-Abeba, Éthiopie

Direction de l'information et de la communication, Commission de l'Union africaine | Courriel : DIC@africa-union.org Web : au.int | Addis-Abeba, Éthiopie | Suivez-nous : Facebook | Twitter | Instagram | YouTube